



Arrêt de la 2G – certains appareils 3G également concernés

Le volume des données transmises sur le réseau mobile est en rapide augmentation. Ce sont notamment les applis, les photos, les vidéos et les appareils connectés qui contribuent à cette hausse. L'accroissement du volume de données nécessite que des modifications et des modernisations soient apportées en permanence au réseau mobile existant, et ce afin que les clientes et clients puissent toujours disposer de la capacité requise. Depuis novembre 2019, Swisscom utilise la fréquence des 2100 MHz pour les dernières technologies.

Quelques appareils 3G ont été transférés automatiquement sur le réseau 2G, car ils ne prenaient pas en charge la fréquence UMTS 900 MHz. Avec l'arrêt de la 2G fin 2020, ces appareils ne disposeront plus d'aucun réseau. Ils doivent donc être remplacés.

Conséquences

La plupart des appareils 3G prend en charge la fréquence des 900 MHz et continuera donc à fonctionner normalement. Il existe toutefois des appareils qui ne supportent pas cette fréquence, et qui n'auront alors plus de réseau une fois la 2G arrêtée. S'il est vrai qu'il reste quelques cellules 3G fonctionnant encore avec l'UMTS 2100 MHz, celles-ci ne forment toutefois plus un réseau cohérent et devraient de ce fait fournir une couverture insuffisante, en particulier à l'intérieur des bâtiments. Conséquence: ces appareils doivent être remplacés.

Couverture 3G

Le réseau 3G continuera à fonctionner au moins jusque fin 2024 dans toute la Suisse, mais uniquement sur la fréquence des 900 MHz. Cette fréquence garantit une bonne pénétration dans les immeubles et une excellente couverture. C'est pourquoi la 3G continuera à être proposée dans tout le pays.

Dispositifs	M2M Candidature
Pour quelle raison la fréquence UMTS 2100 MHz a-t-elle été réaffectée?	Le volume des données transmises sur le réseau mobile est en rapide augmentation, c'est pourquoi il est important que des modifications et des modernisations soient apportées au réseau mobile. La fréquence des 2100 MHz est utilisée aujourd'hui pour la 4G et la 5G. Ces deux technologies étant nettement plus efficaces, elles permettent donc aux clientes et clients de disposer de la capacité requise.
Quels sont les types d'appareil concernés?	Tous les types d'appareil peuvent être concernés, aussi bien des téléphones mobiles que des modules M2M (Machine to Machine). Il existe dans de rares cas des téléphones mobiles 4G qui peuvent uniquement passer des appels téléphoniques via la 2G ou la 3G, et qui ne prennent pas en charge la fréquence requise UMTS 900 en 3G. Dans ces circonstances, ces clients sont informés directement que les appels téléphoniques vont devenir impossibles avec leur appareil.
Quels sont les appareils 3G qui continueront à fonctionner?	Tous les appareils 3G qui prennent en charge la fréquence 3G UMTS 900 MHz continueront à fonctionner.
Pour quelle raison y a-t-il des appareils 3G qui ne prennent pas en charge toutes les fréquences requises?	La plupart des appareils prend en charge les fréquences requises. Cependant, il existe des appareils qui sont optimisés pour d'autres marchés (p. ex. les USA), où la fréquence UMTS 900 MHz n'est pas en usage.
Recommandation pour les particuliers	Si vous avez des questions, contactez la hotline ou apportez l'appareil dans votre Swisscom Shop le plus proche, où la bonne mesure à prendre pourra être examinée avec vous.
Recommandation pour les clients commerciaux	Analysez vos appareils 3G et vérifiez les fiches techniques des fabricants. Swisscom peut générer des listes d'inventaire répertoriant les appareils concernés, où les appareils 3G sont signalés.
Contacter la hotline	Clients privés: 0800 800 800 PME: 0800 055 055 Clients Enterprise 0800 444 404

Plus d'informations sur le remplacement de la 2G:
www.swisscom.ch/2g